

« Partenariat d'avenir Nexem - UNA : une alliance d'envergure pour mieux répondre aux besoins des plus fragiles »

DOSSIER DE PRESSE

14 février 2018



nexem
employeurs, différemment



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

NEXEM ET UNA : UNE VISION COMMUNE DE L'ACTION

Le champ social et médico-social et plus globalement le secteur non lucratif, connaît de profonds bouleversements. Outre les nombreuses réformes (Code du travail, dialogue social, tarification du secteur du handicap, tarification de l'intervention en aide et en soins à domicile, formation professionnelle, apprentissage...), les pouvoirs publics sont dans une optique de transformation de l'offre, comme en atteste par exemple, dans le domaine du handicap, la démarche RAPT (« une réponse accompagnée pour tous »). La société évolue, les besoins et les attentes des personnes accompagnées également...

Tous ces changements forcent les acteurs à repenser leur rôle, leurs missions et la manière de les conduire pour s'adapter à leur environnement sans renoncer à leurs valeurs.

Nexem et UNA, deux acteurs majeurs et complémentaires en matière d'accompagnement des personnes les plus fragiles, **considèrent que seul le volontarisme peut et doit permettre d'investir un monde qui change.** Il s'agit d'agir, d'être acteur de la mutation plutôt que de la subir en spectateur. Afin de promouvoir leurs valeurs et leurs principes et de représenter au mieux leurs adhérents, les deux organisations font confiance à l'ambition plutôt qu'au fatalisme, à la proposition plutôt qu'à la revendication et à l'action plutôt qu'à la passivité.

Nexem et UNA constatent que **leurs missions, leurs organisations et leurs adhérents présentent des complémentarités** qu'il faut identifier plus précisément, tant sur les publics que sur leurs modes d'accompagnement ou d'accueil et de prise en charge. D'ores et déjà, certains adhérents des deux réseaux ont développé des partenariats afin de faciliter les parcours de vie des publics fragiles et des personnes en perte d'autonomie.

C'est dans l'optique de renforcer et de valoriser les coopérations et les synergies que Nexem et UNA ont décidé ce partenariat. Il s'agit de créer les conditions du changement, de penser les bases d'un secteur social et médico-social renouvelé qui devra **permettre l'élaboration de réponses coordonnées et transversales pour les personnes ou les familles accompagnées et la construction de véritables parcours métiers pour les salariés.**

L'USAGER ET LES PROFESSIONNELS AU CENTRE DES RÉFLEXIONS

Nexem et UNA sont partis du postulat suivant : le projet de vie et les besoins des personnes et des familles accompagnées doivent être le fondement et la matrice de leur accompagnement. Ils impliquent que chaque accompagnement soit appréhendé de manière coordonnée, fluide et globale.

Or l'organisation actuelle de l'offre ne permet pas cette approche car les périmètres d'action sont trop segmentés. De fait, les cloisonnements entre aide et soins, domicile et établissement, segmentent le parcours de vie des personnes et ne permettent pas de répondre pleinement à leurs attentes et à leurs besoins. Cette organisation cloisonne également les parcours professionnels des personnes qui les accompagnent.

L'ambition du partenariat Nexem-UNA est de **déployer la mise en œuvre d'un nouveau paradigme** qui doit se traduire par :

- la **continuité de l'accompagnement domicile-établissement,**
- le **décloisonnement entre aide et soins,**
- une **nouvelle manière de penser l'action sociale et médico-sociale, tel un éco-système,**
- une **nouvelle manière de penser son cadre, ses acteurs et ses dispositifs.**

**« Ce partenariat porte une ambition :
placer le projet de vie des personnes accompagnées
au cœur de l'action sociale et medico-sociale. »**

Guy Hagège, Président de Nexem

**« Nous devons repenser les modèles
socio-économiques de nos associations
et influencer sur les politiques sociales à venir. »**

Guillaume Quercy, Président de UNA

UNIR NOS FORCES FAVORISER LES SYNERGIES

Au sein de l'économie sociale et solidaire, UNA et Nexem représentent, à eux deux, plus de **13 000 établissements et services** à caractère social, médico-social, sanitaire, intervenant auprès d'un ensemble de publics fragiles du fait de leurs âges, d'une situation de handicap, de leurs situations familiales ou professionnelles.

Ils représentent près de **4 000 organisations à but non lucratifs** (associations, services publics territoriaux, organismes mutualistes, entreprises de l'ESS, etc.). L'ensemble de ces organismes emploient plus **400 000 salariés** sur l'ensemble du territoire français.

En mutualisant leurs forces et en valorisant leurs complémentarités, Nexem et UNA constituent un acteur de poids. Ensemble, ils se donnent pour objectifs de :

- **agir pour la structuration du secteur en proposant des actions coordonnées et innovantes,**
- **participer à la réflexion sur l'évolution des politiques publiques en faveur des personnes fragiles,**
- **apporter des réponses concrètes aux problématiques de leurs adhérents et leur assurer une plus grande représentation dans la défense de leurs intérêts communs.**



nexem
employeurs, différemment



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

TROIS DÉFIS À RELEVER ENSEMBLE

1/ Répondre aux besoins sociaux et médico-sociaux à l'horizon 2020

D'une part, les besoins sociaux et médico-sociaux se multiplient, se diversifient, se complexifient, exigeant de penser différemment la réponse. D'autre part, les adhérents de Nexem et de UNA présentent des points de jonction, leurs actions s'adressent, par des prismes complémentaires, aux mêmes publics fragiles. Ainsi, les pistes d'actions conjointes sont riches et diversifiées.

- Innover pour développer de nouvelles réponses aux besoins sanitaires et sociaux.
- Permettre la liberté de vivre à domicile et assurer la fluidité du parcours de vie des personnes entre domicile et établissement.
- Répondre mieux aux besoins des familles fragiles ou confrontées à l'exclusion.
- Proposer des réponses permettant l'effectivité du virage ambulatoire et le développement de la prévention des risques.

2/ Promouvoir et déployer le modèle du non lucratif au sein d'un marché concurrentiel

Le secteur non lucratif porte en lui une singularité et une pertinence qui doit lui permettre de vivre et de s'épanouir aux côtés de la fonction publique et du secteur marchand.

- Investir la réflexion sur un nouveau modèle socio-économique du non lucratif avec des propositions concrètes et à court terme.
- Influencer davantage sur les décisions politiques en faisant valoir le rôle majeur, la pertinence et la fiabilité du non lucratif au sein d'un marché pluriel.
- Agir dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques pour représenter nos adhérents et porter leurs attentes.
- Être force de proposition pour garantir les financements des politiques sociales à la hauteur des besoins.

3/ Adapter les emplois existants aux enjeux présents et à venir et développer l'attractivité du secteur social et médico-social

Notre secteur offre un vivier important de création d'emploi mais connaît de lourdes difficultés de recrutement liées à la faible attractivité et la pénibilité des métiers.

- Faire évoluer les emplois et métiers du secteur pour leur permettre de s'adapter aux mutations.
- Développer l'attractivité du secteur (avec de meilleures rémunérations, de plus grandes possibilités d'évolution de carrière) et sa visibilité (sa reconnaissance comme secteur d'activité).
- Participer à l'évolution de l'environnement du secteur en construisant des passerelles entre les branches professionnelles.

UN PARTENARIAT OPERATIONNEL DÈS FEVRIER 2018

La convention de partenariat a été signée pour **une durée de deux ans**. **Cinq axes de travail thématiques** ont été identifiés et des **groupes de travail formés de collaborateurs experts et d'administrateurs** sont mis en place pour y contribuer. Un **comité de pilotage des travaux** sera également constitué pour assurer un suivi régulier avec la **production d'un bilan annuel**.

Les deux réseaux feront connaître auprès de leurs adhérents les modalités du partenariat et transmettront à chacune de leurs unions territoriales et délégations régionales, les coordonnées d'un **interlocuteur référent localement** au sein de l'autre réseau afin d'être associés à la démarche initiée par les deux têtes de réseaux.

Les cinq axes de travail du partenariat Nexem-UNA

- **Politiques publiques** : réflexions partagées sur les enjeux des politiques publiques, tant au niveau régional, national qu'europpéen, qui impactent les adhérents des deux organisations sur l'accompagnement des personnes, la mise en œuvre d'un parcours de vie sans rupture mais également sur le cadre juridique d'exercice de leur activité, du financement et de la coordination des structures. Ces réflexions partagées peuvent faire l'objet de travaux, positions et communications communes.
- **Champs conventionnels** : réflexions visant à organiser des synergies et des complémentarités entre les champs conventionnels et à fluidifier les parcours professionnels des salariés dans un souci de meilleure lisibilité du secteur, d'amélioration de la qualité de service et de pérennisation des emplois.
- **Recherche et prospective** : mutualisation de la réflexion prospective sur l'avenir du secteur, tant du point de vue de l'activité que de celui de sa dimension non lucrative y compris dans le cadre européen. A titre d'exemple, les conclusions de l'étude actuellement menée au sein de l'UDES sur le modèle socio-économique des associations, à laquelle les deux organisations participent, pourront judicieusement être exploitées en commun.
- **Veille et innovation sociale** : repérage et capitalisation des pratiques innovantes recensées chez les adhérents des deux organisations. Développement de réponses coordonnées et complémentaires par la construction de partenariats très opérationnels. Mais aussi, réflexions communes sur l'élaboration de réponses nouvelles, qui pourraient être conjointes ou communes, à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits.
- **Formation et accompagnement des adhérents** : recherche des complémentarités possibles entre les offres de formation respectives ainsi que d'éventuelles pistes de collaboration afin d'étendre chacune des offres des deux organisations.

DEUX EXEMPLES DE COOPÉRATIONS DÉJÀ LANCÉES

Un groupe de travail sur nos champs conventionnels respectifs et les métiers

Partant du constat que plusieurs métiers sont communs aux deux champs conventionnels (aide-soignant, infirmier, technicien de l'intervention sociale et familiale -TISF-, auxiliaire de vie scolaire -AVS-, aide médico-psychologique -AMP-, psychologue, éducateur de jeunes enfants -EJE-, etc.), un groupe de travail sur la thématique de l'emploi est d'ores et déjà mis en place.

Il s'agit d'organiser les synergies et les complémentarités en vue de fluidifier les parcours professionnels des salariés et les parcours des usagers. Le groupe de travail oriente ses réflexions autour des enjeux suivants :

- la reconnaissance et la valorisation de l'expérience professionnelle,
- l'attractivité des métiers,
- les parcours professionnels et les passerelles possibles,
- l'accompagnement à l'évolution vers des fonctions d'encadrement,
- l'encadrement intermédiaire comme pivot des organisations,
- la complémentarité des temps de travail sur les territoires pour les salariés à temps partiel.

Les premiers travaux devront permettre de **réaliser un état des lieux des difficultés propres à chacun** (attractivité, pénibilité) **mais aussi des atouts** (politiques de formation, engagement propre aux acteurs de l'ESS) et d'**établir la cartographie des métiers communs et amorcer la réflexion sur les parcours possibles**. Cela pourra par exemple conduire à la **conception de dispositifs communs d'acculturation (domicile/établissement) et d'appui aux mobilités (formation...)**.

Un groupe de travail « Transformation de l'offre »

Le fonctionnement en silo dans le secteur social et médico-social montre aujourd'hui ses limites en termes de réponses aux besoins et aux attentes des personnes, comme en matière de performance et d'efficacité des accompagnements. Les organisations gestionnaires se doivent d'être proactives et innovantes pour pérenniser leur action dans un contexte économique et financier contraint.

Dans l'objectif de soutenir cette transformation, le partenariat Nexem - UNA a créé un groupe de travail sur la fluidité des parcours et l'amélioration des échanges entre les acteurs en faveur d'une offre territorialisée de proximité. A ce jour, trois axes de réflexion sont définis :

- **l'accueil des enfants et le soutien à la parentalité ;**
- **l'organisation de l'offre, la diversité des modalités d'accompagnement, la coordination des réponses et les coopérations ;**
- **la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées vieillissantes.**

PRÉSENTATION DE NEXEM ET UNA

Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire à but non lucratif, née de la fusion au 1^{er} janvier 2017 de la Fegapei et du Syneas. Elle représente et défend les intérêts de 10 000 établissements et services employant plus de 300 000 professionnels dans cinq secteurs d'activité : les personnes handicapées, la protection de l'enfance, l'insertion sociale, les personnes âgées et le sanitaire.

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

Nexem négocie :

- dans le cadre de la CCN66, de la CCN79 et des accords CHRS ;
- au niveau de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif (BASS) ;
- au niveau multi professionnel, via l'union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES).

Ses quatre grandes missions :

- moderniser le dialogue social,
- agir sur les politiques publiques,
- renforcer l'accompagnement de ses adhérents,
- anticiper l'évolution du secteur.

En savoir plus : nexem.fr

Suivez-nous sur : **Facebook, LinkedIn et Twitter @Nexem_actu**

Association reconnue d'utilité publique, UNA est la fédération de référence dans le champ du domicile.

UNA est constituée d'un ensemble de plus de 850 structures indépendantes (3 000 implantations) appartenant toutes à l'économie sociale et solidaire : des associations, des services publics territoriaux, mais également des organismes mutualistes et des fondations.

Ces structures, qui proposent une gamme importante de prestations à domicile interviennent en France métropolitaine et en Outre-mer, auprès d'une grande diversité de population, quels que soient les âges ou les situations : personnes âgées, en perte d'autonomie ou non, actifs, jeunes enfants, familles en difficulté, personnes fragiles, personnes en situation de handicap...

Chaque année, les 100 000 professionnels salariés du réseau UNA interviennent auprès de plus de 660 000 bénéficiaires.

En savoir plus : www.una.fr

Suivez-nous sur : **Facebook, LinkedIn et Twitter @UNAdomicile**



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

CONTACTS PRESSE

Stéphanie Panissier

Responsable des relations médias

Ligne directe : 01 55 45 33 66

Mail : s.panissier@nexem.fr



Manon Daffara

Chargée de communication externe

Ligne directe : 01 49 23 71 54

Portable : 06 82 76 41 41

Mail : m.daffara@una.fr



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.